



Communiqué de Presse

Luxembourg, le 1er octobre

2012

La cérémonie officielle de lancement de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg a eu lieu le 26 septembre 2012 à 16h30 au Centre Culturel Tramsschapp (Limpertsberg) en présence de Monsieur **Xavier BETTEL**, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, de **Madame Marie-Josée JACOBS**, Ministre de la Famille et de l'Intégration, de la Commission Européenne, de la Banque Européenne d'Investissement et de l'ABBL.

Etaient également présents les cinq partenaires privilégiés de la Charte : le Ministère de la Famille et de l'Intégration, PwC, Deutsche Bank, RBC Investor Services et Sodexo.

Etablie au niveau national, la Charte de la Diversité Lëtzebuerg est un texte d'engagement proposé à la signature de tous types d'organisations au Luxembourg afin que celles-ci s'engagent à agir en faveur de la promotion de la diversité par des actions concrètes allant au-delà des obligations légales et réglementaires de non-discrimination.

L'événement a réuni plus de 200 personnes et s'est clôturé par une séance de signatures officielles des 40 premiers signataires de la Charte, représentant plus de 24 000 salariés.

La prochaine séance de signatures se tiendra dans 6 mois. Les entreprises qui souhaitent se manifester pour signer la Charte de la Diversité Lëtzebuerg, peuvent d'ores et déjà prendre contact auprès du Comité pour la Charte à info@chartediversite.lu ou se rendre sur www.chartediversite.lu

Découvrez la Charte sur www.chartediversite.lu

Contact Presse : Nancy BASTIEN, Coordinatrice IMS Luxembourg

Tel. 26.25.80.13 - mail : nancy.bastien@imslux.lu - Site Internet : www.imslux.lu / www.chartediversite.lu